

UNE SYNTAXE CAMEROUNAISE DE LA DISSIDENCE EN SITUATION D'INTERACTION SPONTANÉE : MARQUEUR D'UNE FRANCOPHONIE LINGUISTIQUE DE LA DIFFÉRENCE

François Guillaume TABI MANGA

Université de Yaoundé I, Cameroun

francoistabi@live.fr

Résumé : Le français est une langue très répandue avec plus de 200 millions de locuteurs francophones répartis sur quatre continents (Afrique, Amérique du nord, Europe, Asie). Dans ce cas, il semble opportun de s'interroger sur la nécessité de tenir compte des immanquables particularismes linguistiques, si nombreux et divers, qui peuvent coexister parmi les membres de cette communauté. A partir de ce fait contenu, la question de la norme et de sa rupture devient in fine le socle conceptuel de notre interrogation. En effet, la norme linguistique, en termes de respect des règles de la syntaxe parlée et/ou orale, revêt au Cameroun, toute une autre signification en contexte. Elle est considérée comme dissidente. Dissidente car cette norme établie diffère de la norme, comme le pense E. Biloa (1998, p.3) « Le français au Cameroun présente certaines variations syntaxiques et morphologiques qui l'éloignent progressivement du français central » de même Legallois (2013, p.1) n'en pense pas moins, « il n'est pas illégitime de ressentir un trouble - même léger - quant à la formation grammaticale de ces phrases ». Il s'agit donc d'une rupture linguistique. Observer et analyser ces phénomènes de ruptures syntaxiques, dans l'oralité des camerounais du marché central de Yaoundé, sera notre objectif. L'hypothèse principale sera l'attestation, au vu de notre corpus, d'une syntaxe différente. Cependant, cette hypothèse permettra secondairement, de réaliser que ces marqueurs de rupture dans l'emploi différent de la norme en francophonie attestent de la vivacité de la langue française au Cameroun.

Mots clés : norme syntaxique, variations syntaxiques, francophonie linguistique.

Abstract : French is a very widespread language with more than 200 million French speakers spread over four continents (Africa, North America, Europe, Asia). In this case, it seems opportune to wonder about the need to take into account the inevitable linguistic particularities, so numerous and diverse, which may coexist among the members of this community. From this contained fact, the question of the norm and its rupture ultimately becomes the conceptual base of our questioning. Indeed, the linguistic standard, in terms of respect for the rules of spoken and / or oral syntax, in Cameroon has a whole new meaning in context. She is considered a dissenter. Dissenting because this established norm differs from the norm, as E. Biloa (1998, p.3) thinks "French in Cameroon presents certain syntactic and morphological variations which progressively

distance it from central French" similarly Legallois (2013, p.1) n 'thinks no less, "it is not illegitimate to feel a disturbance - even slight - as to the grammatical formation of these sentences". It is therefore a linguistic break. Observing and analyzing these phenomena of syntactic breaks, in the orality of Cameroonians in the central market of Yaoundé, will be our objective. The main hypothesis will be the attestation, in view of our corpus, of a different syntax. However, this hypothesis will make it possible, secondarily, to realize that these markers of rupture in the use different from the norm in Francophonie attest to the liveliness of the French language in Cameroon.

Keywords: syntactic standard, syntactic variations, linguistic francophonie.

Introduction

De nombreuses études linguistiques sur l'usage du français ont pu mettre au jour ses spécificités et particularités relativement à la norme du français standard, tant à l'écrit qu'à l'oral. Le paysage linguistique, plus particulièrement syntaxique, au Cameroun est connu pour sa diversité et sa complexité due certainement à la coexistence de plusieurs langues en usage au sein de la société. La politique linguistique de bilinguisme de l'Etat, les langues périphériques (ewondo, fufuldé, etc...) sont la manifestation d'un brassage linguistique important qui sont des facteurs qui contribuent favorablement à la perception d'une appropriation différente du français par les Camerounais. De cet état de cause, il apparaît qu'un certain nombre de dissidences syntaxiques (particularismes) sont à noter ce qui relève, d'ailleurs, d'une vitalité linguistique. Cette situation de complexité syntaxique engendre divers phénomènes syntaxiques tels que l'alternance codique, xénisme, emprunt et la néologie qui sera le principal axe de notre travail de recherche. Quels sont les différentes variations syntaxiques que nous pouvons recenser et analyser au contact d'un corpus oral en milieu camerounais ? Ces variations syntaxiques, étant tolérées dans le continuum francophone camerounais, peuvent-elles devenir une norme linguistique émergente ? Quel Français pour l'Afrique de demain ? La présente réflexion entend, donc, s'appesantir sur une étude descriptive des usages et pratiques au plan strictement syntaxique de la langue française au Cameroun. Le but in fine étant celui d'établir une norme linguistique endogène en émergence au Cameroun, différente en plusieurs points de la norme centrale de référence. Le corpus que nous entendons utiliser pour dégager les caractéristiques syntaxiques du français pratiqué au Cameroun provient de saisies faites à l'aide d'un magnétophone au marché central de Yaoundé. Il s'agit plus exactement de productions orales spontanées dites « mésolectales » selon la typologie des variétés sociolinguistiques de A. Queffelec (2004). Autrement dit la variété mésolectale est :

Véhiculée par des locuteurs qui sont statistiquement très largement majoritaires chez les francophones, cette variété plus permissive en développement et en voie de stabilisation, tend à devenir la norme africaine du français. Elle comporte de fait une série d'usages déviants par rapport à la norme orthoépique que la majorité des locuteurs sont dans l'incapacité de percevoir, ressentant ces usages comme du 'français correct', ils ne sont nullement en situation d'insécurité linguistique et assument pleinement leur façon de dire dans une société où la maîtrise du 'bon français' sert à catégoriser socialement les individus.

Queffelec (2004, pp.93-112)

En somme, nous inscrivons et nous nous inspirons dans notre analyse des travaux de nos illustres prédécesseurs tels que J. Tabi Manga 1990, J. Fame Ndong 1999, A. Queffelec 2003, E. Biloa 2003-2007 qui ont travaillé sur la variabilité et Walter 2001 sur la tropicalisation, tout en recherchant le caractère vivace et authentique dans notre corpus à des fins d'actualisation du français des années 2020.

1. Le français en Afrique

La langue française est une langue internationale. Elle est employée dans les relations et le commerce internationaux. Elle est la langue véhiculaire d'institutions internationales comme Les Nations Unies et elle est la langue officielle ou co-officielle de 29 pays sur cinq continents. Sur ces 29 pays, 21 sont en Afrique (O.I.F). Les pays d'Afrique où le français est la seule langue officielle sont les suivants : le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Le français est la langue co-officielle du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, des Comores, de Djibouti, de Guinée équatoriale, de Madagascar, du Rwanda, des Seychelles et du Tchad. L'Organisation internationale de la Francophonie (L'OIF : 9) estimait qu'en 2010 il y avait 220 millions de locuteurs francophones dans le monde. L'organisation estime que ce chiffre atteindra 700 millions avant 2050 (Organisation internationale de la Francophonie, n.d. a). Cette augmentation, selon l'OIF, serait principalement due à la croissance démographique dans les pays francophones d'Afrique. L'OIF fonde ses estimations sur les prévisions démographiques des Nations Unies. Elle estime donc que les pays qui sont actuellement francophones le resteront et continueront d'enseigner et de promouvoir la langue française. Aujourd'hui, 36% des francophones du monde entier vivent en Afrique mais avec les changements démographiques prévus, le pourcentage devrait atteindre 85% en 2050. L'OIF considère comme francophones à la fois ceux qui utilisent le français comme langue maternelle et ceux qui le parlent comme seconde langue. À l'échelle mondiale, le français est seulement dépassé par l'anglais si on tient compte du nombre de pays dans lesquels ces deux langues ont un statut officiel. La diffusion du français est donc

très grande bien qu'il n'ait pas un nombre de locuteurs très élevé par rapport aux autres langues internationales.

1.1 Statut du français en Afrique.

Il y a différentes méthodes pour définir le statut/la politique linguistique d'une langue. D'une part il s'agit d'examiner son statut officiel, d'autre part de mesurer la fréquence et l'importance de son usage ainsi que de son avenir. Selon la revue *Ethnologue*, un ouvrage de référence dans le domaine de linguistique, il y a deux éléments qui contribuent au statut d'une langue. Le premier, est le développement de celle-ci par rapport à la capacité à résister à l'extinction de la langue selon l'échelle EGIDS (Expanded graded intergenerational disruption scale). Cette échelle est fondée sur l'échelle GIDS de Fishman. Elle indique la viabilité d'une langue et mesure son utilisation. Le deuxième élément est la reconnaissance officielle donnée à cette langue dans un pays donné. L'échelle EGIDS classe les langues selon leur usage en treize niveaux de zéro à dix, deux niveaux ayant une variété a et b. Au niveau zéro, se trouvent les langues de statut international, connaissant la plus grande diffusion et utilisées entre divers pays en commerce et en politique. Au bas de l'échelle, au niveau dix, sont rassemblées les langues mortes. L'échelle EGIDS fait la différence entre une langue en déclin et une langue en voie de revitalisation. Les deux premiers niveaux sont réservés aux langues nationales, celles qui sont employées dans l'éducation, sur le lieu de travail et dans les médias. La différence entre ces deux premiers niveaux est que le niveau un concerne les langues utilisées dans le gouvernement national et le niveau deux celles employées au gouvernement régional. Le niveau trois concerne les langues utilisées au travail ou dans les médias sans qu'elles aient un statut officiel. Le niveau quatre concerne les langues utilisées par des établissements scolaires. Si une langue détient une fonction officielle spécifiquement mentionnée dans la loi, une autre catégorie est ajoutée à l'échelle EGIDS. Cette échelle est divisée en quatorze niveaux selon les différentes reconnaissances officielles.

Le statut du français selon *Ethnologue*, est le même dans tous les pays francophones d'Afrique subsaharienne car il occupe partout le niveau un sur l'échelle EGIDS. Le français sert dans ces pays-là comme langue officielle/co-officielle et la langue est légalement reconnue ainsi. Cela veut dire que toutes les affaires du gouvernement et de l'administration se font dans cette langue et cela est mandaté par la loi. Elle est employée dans les relations internationales ainsi que dans les médias. Par contre, la langue n'est pas celle de l'identité nationale pour les habitants de ces pays comme il est suggéré dans les articles dans le livre d'A. Simpson (2008 : 10). À cause de la grande diversité linguistique en Afrique, il y a très peu de pays qui ont une seule langue parlée dans le pays entier ou par la majorité de la population. Il y a plusieurs langues régionales, qui existent à travers les frontières et ne servent pas à l'identité

nationale mais plutôt à l'identité ethnique. Elles ont rarement un statut officiel légalement reconnu et elles ne sont pas considérées suffisamment développées pour être employées dans les affaires du gouvernement ainsi que dans l'éducation.

Les limites de l'utilisation des langues en Afrique ne sont pas si rigides comme l'implique l'échelle EGIDS, car le statut de langue officielle ne veut pas nécessairement dire qu'elle soit employée dans tous les médias ou sur le lieu de travail. Ce sont les langues africaines qui sont surtout employées par les gens d'Afrique subsaharienne dans leur vie quotidienne et sur le lieu de travail. Il y a une grande différence entre les langues africaines par rapport au nombre de locuteurs et à leur utilisation et selon la revue *Ethnologue*, elles occupent différents niveaux sur l'échelle EGIDS. Certaines langues, comme le bambara au Mali, occupent le niveau quatre ce qui veut dire que leur utilisation est étendue et qu'elles sont employées dans l'éducation (*Ethnologue*, n.d. c). D'autres occupent le niveau six-a qui désigne les langues dont l'utilisation est généralisée. Elles sont employées par toutes les générations et sont dans un état viable. Selon *Ethnologue*, le français n'occupe en Afrique jamais le même niveau que les langues indigènes ce qui peut suggérer que leur utilisation est très spécifique suivant les situations.

Un autre moyen plus simple de classifier le statut des langues est de les diviser en quatre catégories. Ce sont les langues avec statut officiel, les langues vernaculaires, les langues véhiculaires et les langues qui bénéficient d'un statut spécial (Ball, 1997, 8). Une langue officielle est une langue de gouvernement et d'administration que ce soit à l'échelle nationale, régionale ou locale. Une langue vernaculaire est une langue maternelle, soit d'une portion ou de toute une population sans qu'elle soit nécessairement la langue officielle de cette population. Les langues vernaculaires peuvent avoir le statut d'une langue nationale, ce qui leur donne un certain degré de reconnaissance mais elles ne sont pas employées dans le domaine public comme l'administration ni comme seule langue d'instruction. Néanmoins, elles peuvent être enseignées comme sujet à l'école. Une langue véhiculaire est celle qui est employée dans la communication entre les gens parallèlement à différentes langues vernaculaires et peut aussi être nommée *lingua franca*. Elle ne doit pas nécessairement être la langue maternelle des locuteurs en question. Une langue avec un statut spécial est une langue employée en communication entre les gens, sans qu'elle soit une langue officielle ou vernaculaire. La différence entre une langue véhiculaire et une langue avec statut spécial est que deux personnes ayant la même langue maternelle peuvent employer celle avec le statut spécial pour des raisons culturelles ou intellectuelles mais une langue véhiculaire est employée en communication entre deux personnes n'ayant pas la même langue maternelle. Le français a surtout un statut officiel dans les pays d'Afrique et est beaucoup moins employé comme langue véhiculaire et n'est presque jamais langue vernaculaire (Battye, Hintze & Rowlett, 2000, 1-8). Dans les anciennes colonies

françaises d'Afrique du Nord, où le français n'a pas de statut officiel, il a souvent un statut spécial. Bien qu'il n'ait plus un statut officiel, le français est encore beaucoup utilisé par les personnes éduquées pour des raisons culturelles ou académiques. Il y a donc deux situations différentes dans les pays d'Afrique francophones. Il y a ceux situés dans l'Afrique subsaharienne où le français est la langue officielle mais n'est utilisé que par une minorité. En revanche, en Afrique du Nord, il ne possède aucun statut officiel mais est largement utilisé par la population car il est important pour l'éducation et son utilisation dans les médias est aussi notable. Désormais, analysons le statut du français au Cameroun.

1.3. Le français au Cameroun.

Le français au Cameroun est une langue co-officielle, elle partage ce statut avec l'anglais. Utilisé à près de 80% dans les échanges communicatifs au Cameroun, le français tient son originalité du fait qu'elle côtoie non seulement l'anglais mais aussi les 248 dialectes auxquels se rattachent plusieurs autres langues de la même famille. Compte tenu de ses fonctions et des espaces sociaux qu'elle occupe, elle peut désormais s'apparenter comme étant une langue maternelle et seconde d'une part, comme une langue officielle, véhiculaire et étrangère.

Dans son mécanisme d'utilisation, nous pouvons dire qu'elle peut être perçue comme étant une langue véhiculaire. La langue véhiculaire se définit comme une langue de grande communication, une langue qui permet l'intercompréhension entre les communautés ayant des langues maternelles différentes. Au Cameroun le français répond précisément à cet état de chose, il dépasse le cadre des aires linguistiques et des communautés interrégionales pour se hisser au-dessus d'elles.

Le statut officiel reconnu au français est inaliénable. Cette langue domine tous les secteurs d'activités, aussi bien économique, politique, administratif que diplomatique du pays. Le français est donc un idiome à grande véhicularité. Ainsi, cette grande véhicularité brise les barrières linguistiques, transcendant les clivages ethniques et faisant du français une langue populaire qui comporte des particularités (camerounismes) syntaxiques et lexicales. C'est au sein de cette variété de français que naissent des particularismes régionaux et des phénomènes d'interférences linguistiques. Cette véhicularité est un processus à la fois fonctionnel et formel, dans la mesure où la langue augmente le nombre de ses locuteurs et de ses fonctions et en même temps elle se modifie. Jetons un coup d'œil approfondi sur cette dissidence syntaxique.

2. Une syntaxe orale de la dissidence

Le français oral au Cameroun présente certaines variations syntaxiques et morphologiques qui l'éloignent progressivement du français central/standard. Des auteurs tels que : C. Blanche Benveniste (1990), H. Frei (1982), M.

Grevisse (1988), P. Le Goffic (1993), M. Riegel, J-C Pellat et R. Rioul (1997) ont élaborés une grammaire des fautes que l'on peut exploiter dans la description des marqueurs syntaxiques de la différence dans notre corpus. L'emploi différent des traits intonationnels dont sont issus les interjections de types ouvrantes, médianes et fermées, le « non » interrogatif, le « quoi » affirmatif, la fonction déictique du marqueur « là » et l'emploi des relatifs entre autres, attestent de cette dissidence par rapport à la norme. C'est dans ce sens que E. Biloa (1999, p.123) soulignera que

Ces différentes particularités et traits morphosyntaxiques du français au Cameroun qui, de toute évidence, divergent de la norme standard du français, sont pour certaines dues aux interférences avec les langues locales tandis que d'autres peuvent être rapportées à un processus, certes lent, mais certain de créolisation.

E. Biloa (1999, p.123)

Nous tâcherons d'analyser notre corpus au regard des études précédemment faites.

2.1. *Les traits intonationnels*

Le français des vendeurs au marché Central de Yaoundé est marqué par leur sensibilité et par les langues du substrat. C'est ce qu'A. Queffélec (2004 : 24) appelle « la porosité aux langues du substrat ». Ce français est également marqué des phénomènes intonationnels qui sont peuvent être des expressions plurielles, telles de moquerie, d'injonction, de surprise ou d'insistance. La première catégorie des traits intonationnels dont il est question ici concerne les interjections. Nous empruntons à H. Frei (1982) et à E. Biloa (1999) cette catégorisation.

2.2 *Les interjections*

Nous avons pu distinguer trois types d'interjections : les interjections sont soit ouvrantes (c'est-à-dire en début de phrase), soit médianes (c'est-à-dire au milieu des phrases), soit, enfin, finales (conclusives).

- *Les interjections ouvrantes*

Ce sont des mots invariables qui traduisent une attitude affective du sujet parlant et qui ouvrent l'énoncé :

- (1) « *Ekyé*, mon père, la banane ne coûte pas comme cela, c'est 100 Fcfa le doigt. »
- (2) « *Mbom!* Viens, j'ai des tchakas pour toi. » (tchakas=chaussures)
- (3) « *Weerrr*, la femme ci, tu aimes discuter pour mes prix , hein ».

-Les interjections médianes

Ce sont des mots invariables qui apparaissent en milieu de phrase.

- (4) « Ok alors, *mbom*, je garde celle-ci, pour la fois prochaine. »
 (5) « La mère, tu ne prends pas mes oignons, *ékyé*, pourtant ils sont bons. »
 (6) « Mieux de Vous, *aka*, maintenant tu reviens »

-Les interjections finales

Elles ont les mêmes caractéristiques morphosyntaxiques que les autres, sauf que fonctionnellement, elles apparaissent en fin d'énoncé :

- (7) « Lo père venait on va vous trouver ce que vous voulez, *hein* ! »
 (8) « Venez alors, vous voulez encore discuter des prix *hein* ! »

Nous remarquons que ces interjections sont une particularité camerounaise, car elles sont fréquemment employées par les locuteurs (vendeurs) du marché Central de Yaoundé et aussi par la plupart des locuteurs Camerounais. Ces interjections, *ékyé*, *mbom*, *werr* et *aka*, sont devenus des marqueurs linguistiques enracinés dans le français camerounais. Elles ont une fonction de persuasion ou d'expression d'un état d'âme. Cependant, elles ne sont pas les seuls marqueurs permettant l'expression du sentiment dans le discours. Le « non » interrogatif joue également ce rôle.

2.2. Le « non » interrogatif

Ce trait intonational est aussi un trait récurrent dans notre corpus. Ce signe de négation apparaît ici en fin de phrase ou en fin d'énoncé, pour formuler une interrogation dite « couramment rhétorique ». Il n'est donc pas employé pour nier le contenu sémantique exprimé par la proposition qui le précède comme le souligne E. Biloa (1999 ; 126). En voici quelques exemples :

- (9) « Je t'ajoute de la tomate *non* ? »
 (10) « Tu es un *bass'a*, toi, *non* ? »
 (11) « Voilà vos poulets, moins couteux *non* ? »

Ce trait intonational est l'apanage des camerounais qui parlent un français acrolectal. Tout comme l'introduction du *quoi* affirmatif dans l'oralité des vendeurs du marché Central de Yaoundé.

2.3. Le *quoi* affirmatif

En général, le marqueur *quoi* est un interrogatif qui sert à formuler des interrogatives. Mais dans l'oralité des vendeurs camerounais, le *quoi* dit affirmatif fonctionne comme le souligne E. Biloa (1999, p.124) tel « un pronom relatif qui explique l'énoncé que le locuteur a précédemment produit. Il peut ainsi se placer en milieu ou en fin de phrase ». À titre d'illustration, considérons les exemples suivants :

- (12) « Tu ne vas pas prendre le taxi, *quoi*. »

(13) « Attends, je t'ajoute un cadeau, *quoi*. »

Ici *quoi* ne sert pas à poser une question, il sert plutôt à expliquer ou à confirmer le contenu propositionnel précédent. Un autre fait similaire qui ponctue l'oralité des camerounais (vendeurs) est le marqueur *là*.

2.4. Le marqueur *là*

Le marqueur *-là* est employé pour introduire une référence situationnelle extradiscursive dans le discours. Ce faisant, le locuteur, en insistant sur le référent ou sur le prédicat dont il parle, montre quelque chose ou quelqu'un.

(14) « Hum, le *gar -là* connaît l'habillement. »

(15) « Aka, laisse le *petit-là*, il va te perdre du temps. »

(16) « Ichh, la *mère-là*, crois que sa coiffure est jolie. Elle est affreuse avec-ça. »

(17) « Appelle, Atango, dis-lui qu'on *mange-là*. »

(18) « Vas chercher le plastique, la femme ci *part-là* »

Nous pouvons dire, après lecture de ces exemples, que le marqueur-*là* peut être couplé aux noms communs comme dans les exemples (14 ; 15 et 16) et aux verbes dans les exemples (17 et 18). Un autre aspect de cette dissidence syntaxique s'observe dans l'usage des relatifs.

3. L'emploi dissident des relatifs, *que*, *dont* et *où*.

En français Camerounais, l'on peut observer un emploi différent des relatifs *que*, *dont*, et *où*. Ce qui aboutit souvent à des constructions comme :

(19) « La femme *qu'on* a parlé hier-*là*, c'est elle. »

Dans l'exemple (19), à la place de *que*, on devrait plutôt avoir *dont*. Cette construction suggère comme l'indique Biloa (1999, p.130) « que les locuteurs de cette variété du français du Cameroun confondent les usages de *que* et *dont* ». D'autres exemples l'illustrent également :

(20) Voilà l'idiot *que tu as dit* »

**dont tu as parlé*

(21) « Où est la boutique *que tu me parlais* »

**dont tu m'as parlé*

4. Quel français pour l'Afrique de demain ?

L'espace que le français occupe dans la vie des Africains des pays francophones d'Afrique subsaharienne est en général élevé. Le français a surtout un statut officiel et il est utilisé dans des situations très spécifiques. C'est le cas dans le gouvernement, l'administration officielle et dans le système juridique. Pour des raisons historiques, le français est également la langue d'enseignement et il est utilisé dans la majorité des médias. Mais cela change rapidement. Le français n'est pas la langue maternelle des Africains même s'il

commence à être de plus en plus perçu comme langue véhiculaire, du moins pas dans sa forme standard. Le manque de contact avec le français standard est peut-être dû en partie à une perception négative de la langue du colonisateur, ce qui facilite le développement d'une grande diversité de variétés comme les français populaires, le camfranglais (un argot hybride entre anglais, français et langues camerounaises), le pidgin etc... Ce qui peut nous pousser à constater qu'une grande partie de la population africaine n'est pas capable de s'exprimer ou de comprendre le français ce qui ne leur permet pas de participer pleinement à la vie civique ou simplement d'obtenir des informations nécessaires. Cela est un obstacle majeur et soulève des questions sur le maintien de cette politique et la nécessité de réformes.

L'avenir du français en Afrique subsaharienne dépend largement de la politique linguistique des gouvernements. L'éducation est le facteur le plus important car c'est à l'école que la majorité des Africains sont mis en contact pour la première fois avec la langue française. Si les états poursuivent l'enseignement assidu en français, le maintien et la diffusion de la langue sera assuré. Si certains pays d'Afrique francophone décident de réduire l'enseignement du français à sa seule structure basique et s'ouvre plus largement à l'enseignement dans les langues africaines, une régression pourra se produire. La politique linguistique n'a pourtant pas changé depuis 50 ans et rien n'indique que la situation changera dans l'immédiat. Cependant, il faut noter qu'il n'y a pas suffisamment de moyens pour renforcer l'éducation dans les langues indigènes ou alors il y a un désintérêt total. Le regard des Africains sur leur propre langue est très influencé par la pensée coloniale et il existe un rapport conflictuel dû à la vision souvent négative envers la langue locale et à une opinion favorable envers les langues européennes. Ces vues ont une influence considérable sur l'efficacité des systèmes scolaires. Les Africains croient que leur langue est inférieure dans certains domaines, comme par exemple dans celui des sciences. Par conséquent, l'encouragement au développement de la langue est faible. Les Africains voient également un lien entre la réussite dans la vie et la connaissance d'une langue européenne. C'est seulement la méthode employée qui ne fonctionne pas et plusieurs enquêtes montrent qu'il faut améliorer l'enseignement dans la langue maternelle. Il serait intéressant d'observer l'expérience au Cameroun et il est probable qu'en cas de réussite, d'autres pays pourraient suivre. Le développement de la langue s'est produit lorsque le français s'est mélangé avec des langues africaines. Il est probable que le français continuera à se développer et que de nouvelles langues naîtront, convenant mieux aux besoins des locuteurs. Il se peut que le français devienne une langue réellement africaine mais on ne peut, aujourd'hui, deviner sous quelles formes/variétés de français sera-t-il ?

Conclusion

Au Cameroun, comme dans maints pays francophones, le français parlé a ses spécificités syntaxiques. Ce français oral se signale par les indicateurs sémantiques, syntaxiques et rhétoriques. L'objectif de ce travail était de recenser les marqueurs d'une rupture syntaxique différente de celle de la norme. En effet, nous avons pu établir une liste d'indicateurs syntaxiques problématiques dans leur emploi, tels que les traits intonationnels (les interjections), le « non » interrogatif, le *quoi* affirmatif, le marqueur *là* et l'emploi dissident des relatifs, *que*, *dont* et *où*. Au vu de ces éléments recensés, nous pouvons dire que notre hypothèse principale a été vérifiée. Il existe une syntaxe de la différence dans l'oralité au Cameroun en milieu sociolinguistique dit « mésolectal ». Cependant, nous pouvons nous permettre de penser que cette dissidence n'est pas forcément le signe de la disparition progressive du français, mais plutôt un enrichissement contextualisé. Le français évolue et il en ressort, en fin de compte, que son avenir aujourd'hui ne peut être connu malgré l'évidence continuelle d'ajouts soit syntaxiques, soit lexicologiques dans son prisme normatif.

Références bibliographiques

- Bilola, E. (1999). Les interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français. MendoZé, G. (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, 149-167.
- Bilola, E. (2003). *La langue française au Cameroun*. Bern, Lang.
- Blanche-Benveniste, C. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris, Éditions du CNRS.
- Dubois, J. & al. (2007). *Linguistique et sciences du langage*. Paris, Larousse.
- Fame Ndong, J. (1999). L'enrichissement du français en milieu camerounais, in MendoZe, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 195-207.
- Frei, H. (1982). *La grammaire des fautes*. Genève & Paris, Slatkine Reprints [Réimpression de l'édition Paris-Genève, 1929].
- Grevisse, M. (1988). *Le bon usage*. Paris-Gembloux, Duculot. (12e édition refondue par André Goose)
- LE GOFFIC, Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette supérieur
- QUEFFELEC, Ambroise, 2004, *Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire*, in *Revue Internationale des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)* n°1 (1), pp. 93-111.
- Riegel, M. & al. (1997). *Grammaire méthodique du français*, Troisième édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- Souop-Simo, A. (2011). Les constructions disloquées dans le français parlé au Cameroun, in *Le français en Afrique*, 26, 211-227.
- Simpson, A. (2008). *Language and national identity in Africa*. New York: Oxford university press
- Tabi Manga, J. (1990). *Écriture de l'insolite*, in *Notre Librairie*, 100, 10-17.

Autres

ETHNOLOGUE:Languages of the world (n.d. c) Senegal. Tiré 5 may 2014 de
<https://www.ethnologue.com/country/SN/status>

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (2010). *La langue française dans le monde 2010*. Tiré 27 janvier 2014 de
http://www.francophonie.org/IMG/pdf/langue_francaise_monde_integral.pdf

UNESCO (2008). *Mother tongue matters:Local language as a key to effective learning*.
Paris: UNESCO. Tiré 28 mars 2014 de
<http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001611/161121e.pdf>